

Portail emploi, e-learning, PROiciel Intégré de Suivi MEDical, en cette rentrée 2013 le CNRS poursuit la mise à disposition de services en ligne pour ses agents avec le lancement d'AGATE, une application exclusivement dédiée à la gestion des congés qui sera prochainement liée au compte épargne-temps. Voici en quelques questions/réponses les enjeux et les avantages de ce nouveau service.

Quels objectifs poursuit le CNRS à travers la mise en place d'une application unique de gestion des congés ?

Aujourd'hui la gestion des congés est très hétérogène au CNRS. Certaines unités ne possèdent pas d'outil pour gérer informatiquement les congés de leurs équipes, d'autres ont parfois mis en place un outil local. De plus, ces outils existants peuvent refléter une interprétation différente de la réglementation. Le travail pour les gestionnaires n'est pas toujours évident et parfois lourd, demandant plusieurs manipulations. Il s'agit donc dans un premier temps de répondre à un besoin de gestion courante des unités et de faire face à une complexité réglementaire croissante, en mettant à leur disposition un système unique et dématérialisé.

Le second objectif consiste à permettre aux directeurs d'unité ou responsables d'équipes d'avoir une meilleure visibilité sur leurs plannings de travail. En effet, en vue d'une période de forte activité, il n'est pas toujours simple pour un responsable projet ou d'équipe de valider les demandes de congés sans une vision immédiate et globale de la présence de ses effectifs.

Enfin, le troisième objectif est de donner plus de transparence sur les congés et l'in-

formation aux agents. Parfois perdus sur les questions de leurs droits et sur l'état de leur solde de congés, cela peut vite être compliqué pour eux de s'y retrouver notamment dans le cadre d'une mobilité.

Quels sont les avantages d'AGATE pour les laboratoires, vis-à-vis des gestionnaires et directeurs d'unité (DU) ?

De l'agent au responsable de service, en passant par le gestionnaire des congés, l'ambition est de faciliter le travail de tous. Pour les gestionnaires et responsables d'équipe, cela signifie une simplification des démarches administratives et un réel gain de temps. Avec AGATE, tous les personnels de l'unité – qu'ils soient CNRS ou non – sont répertoriés dans un seul outil. La validation et le suivi des congés sont facilités. Des tableaux de bord permettent de consulter l'ensemble des demandes d'une équipe et de visualiser les plannings prévisionnels.

Tout se fait en ligne, et des alertes e-mail permettent d'être informé en temps réel des demandes de congés. L'étape intermédiaire de saisie des congés des agents est supprimée. La réglementation est directement actualisée dans l'outil, ce qui permet de s'adapter rapidement à ses évolutions.

Et pour les agents ?

Pour l'ensemble des personnels, AGATE offre la possibilité de saisir directement ses congés en ligne – y compris depuis un téléphone mobile – et de consulter à distance son compte individuel, en toute confidentialité. Le formulaire de demande est facilement adopté par tous les agents. L'application permet à l'agent d'être informé en temps réel de l'état de traitement de sa demande, au moyen d'alertes automatiques e-mail. En outre, les informations plus spécifiques liées au fonctionnement de son unité (jours de fermeture, etc.) lui sont immédiatement accessibles, et ses congés validés peuvent être affichés dans son agenda de messagerie (Outlook, Gmail, etc.).

Comment l'application AGATE est-elle déployée dans l'établissement ?

L'application AGATE a été réalisée à partir de l'outil standard OS-Congés, déjà largement diffusé. Le lancement d'AGATE est prévu en trois temps et sur deux ans. Un premier déploiement a été réalisé en janvier sur une vingtaine d'unités pilotes. A partir du 1^{er} mars 2013, l'application est étendue progressivement à environ 600 unités. Fin 2014, AGATE sera disponible dans l'ensemble des unités CNRS.

Quels sont les évolutions à venir ?

Fin 2013, la gestion des comptes épargne-temps (CET) s'effectuera aussi dans AGATE, de la demande d'ouverture de CET à la demande d'alimentation et l'exercice des droits d'option.

Agate

en bref



Dès mars 2013

Si vous faites partie d'une des 600 unités où AGATE est déployée, vous effectuez vos demandes de congés en ligne sur AGATE

En 2014

AGATE sera déployée dans toutes les unités, vous effectuerez vos demandes de congés en ligne sur AGATE

à l'adresse suivante :

▶ <https://agate.cnrs.fr> ◀

(accès contrôlé par Janus : certificat ou mot de passe Janus/Sesame)

Votre contact

La personne qui gère les congés dans votre unité

En savoir plus

Mémos utilisateurs AGATE

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/conges/Memos-AGATE.pdf>

Droits à congés

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/conges/vos-droits.htm>

